



Compte-rendu

Rencontre habitant-es/ UQ Ile Verte Résidence les Vignes 5 juillet 2021

Intervenant-es :

- Maud tavel, Maire-adjointe à la tranquillité et aux temps de la Ville ;
- Alan Confesson, maire-adjoint du secteur 2 ;
- Yasmine Franjulien, Service prévention urbaine ;
- Amélie Audibert, Directrice de territoire secteur 2 ;
- David Muller, Responsable équipe de soirée, Police Municipale ;
- Pierre Bourgey, Responsable d'agence Actis ;
- Florence Mothes, Responsable des partenariats, Police Nationale;
- Pierre-Jean Dufossé, Délégué cohésion police population, Police Nationale ;
- Emilie Bolusset, service prévention de la délinquance, Grenoble-Alpes-Métropole.

Participant-es

- Catherine Poilpre-Baconnier, Coprésidente UQ Ile Verte ;
 - Jean-Pierre Charre, Commission sécurité CLUQ ;
 - 7 habitant-es de la Résidence des Vignes qui souhaitent conserver l'anonymat.
-

Objet de la réunion :

Point de situation sur la résidence des Vignes (bailleur social Actis) et sur le square situé Avenue Maréchal Randon.

Problématiques:

- **Regroupements et occupations abusives au sein de la résidence** d'un groupe de 6-7 jeunes hommes (16-25 ans) extérieurs au quartier en fin d'après-midi, en soirée et parfois tard dans la nuit, dans les montées, dans les garages, sous la glycine du parking ou à proximité de l'aire de jeux des enfants : tapage nocturne, consommation de stupéfiants (suspicion de deal), menaces à l'encontre de certain-es locataires. Ces regroupements génèrent un climat d'insécurité, les habitant-es ont peur des représailles et n'osent pas toujours appeler la police.
- **Vandalisme** : les habitant-es rapportent que la Résidence des Vignes fait régulièrement l'objet de vandalisme : portes fracturées (fils de locataires qui n'a pas de badge), nombreux tags anti-police dans les montées, pneus des voitures des habitant-es régulièrement crevés, circulation des scooters sur les pelouses.

- **Saleté des abords** : de nombreux encombrants retrouvés dans les garages et en pied d'immeuble (l'incendie survenu le 9 avril 2021 au 7 avenue Maréchal Randon aurait démarré par un feu de matelas), des espaces verts jonchés de détritiques et qui servent de cache, des rats nombreux au sein de la résidence.
 - **Un square détourné de son usage** : Nombreuses nuisances constatées au sein de square (consommation d'alcool, nuisances sonores). La présence des forces de l'ordre à proximité du square a permis de ramener le calme mais il reste des problématiques prégnantes de consommation d'alcool.
- Les habitant-es précisent que les rondes aléatoires effectuées par les forces de l'ordre (PN et PM) sont efficaces.
 - L'UQ Ile Verte indique qu'une réflexion est portée par ses membres pour occuper positivement les espaces (résidence et square) en lien avec la Direction de territoire du secteur 2 de la Ville.

Demandes des habitant-es:

- Maintenir les passages aléatoires mais réguliers de la Police Nationale et de la Police Municipale pour éviter les regroupements intempestifs;
- Avoir un interlocuteur-trice privilégié au sein de la Ville et pouvoir prendre part si possible au CLSPD du secteur 2 ;
- Avoir une plus grande réactivité côté Actis sur l'enlèvement des encombrants et les conflits de voisinage ;
- Porter une attention plus soutenue à l'entretien des espaces verts (enlèvement des déchets et taille régulière des haies pour maintenir une visibilité depuis le Chemin du Halage);
- Identifier des solutions pour éviter le regroupement de jeunes très alcoolisés dans le square (ravitaillement auprès du Carrefour express de la station-service, déporter légèrement la file de taxis qui cachent le square);
- Occuper positivement l'espace public (Résidence et square).
- Comprendre la répartition des compétences Métropole/Ville en matière de sécurité et de prévention de la délinquance

Prise en compte des problématiques par les intervenant-es:

Le **service prévention urbaine** (Ville de Grenoble) rappelle que la résidence des Vignes fait l'objet d'une attention soutenue du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), qui se réunit tous les mois sur le secteur 2.

Cette instance, animée par le service prévention urbaine de la Ville de Grenoble, (anciennement, service prévention de la délinquance), est composée des membres suivants : Ville de Grenoble (Service prévention urbaine, Direction de territoire, Police Municipale, Service jeunesse), Police Nationale, Actis, Grenoble Alpes Métropole, Prévention spécialisée (Codase). Elle fait mensuellement la synthèse des problématiques remontées par les habitants ou par les acteur-trices de terrain et apporte des réponses partenariales.

Les difficultés rencontrées par les habitant-es sont systématiquement remontées et sont prises très au sérieux par les membres en présence. La résidence des Vignes a ainsi constitué l'objectif prioritaire du CLSPD en novembre 2020 et mai 2021 avec un renforcement des passages des forces de l'ordre et une réactivité renforcée du bailleur social Actis sur des réparations de portes vandalisées. C'est aussi dans le cadre du CLSPD qu'il a été pris la décision d'enlever rapidement un banc public déplacé sous le porche du 43 chemin du Halage (intervention de la Ville le 2 février 2021).

La **Police Municipale** précise qu'elle a enregistré 82 mains courantes et a reçu 46 appels depuis le début de l'année sur les Vignes avec passages systématiques à la clé. La résidence est dans l'ensemble très calme lorsque les patrouilles arrivent. Cela ne semble pas être un point de deal. Au mois de juin, les équipes sont intervenues pour éteindre un barbecue sauvage dans un caddie. Les jeunes qui trainent aux Vignes tournent sur le secteur 2 et au-delà.

La **Police Nationale** affirme que la résidence n'est pas un point de deal, en revanche, il faut pouvoir verbaliser ceux qui causent des nuisances et génèrent un sentiment d'insécurité (vandalisme, nuisances sonores, occupations abusives...). Les locataires sont incités à composer le 17 pour déclencher une intervention urgente. La police nationale intervient en moyenne 23 mn après avoir été appelée. Si les équipages n'arrivent pas, c'est qu'ils ont été mobilisés en renfort sur une autre urgence. Les appels au 17 sont systématiquement enregistrés ce qui permet d'avoir un suivi sur les tensions rencontrées à l'échelle d'un quartier. Le Délégué Cohésion Police Population, Pierre-Jean Dufossé est déjà en contact avec des locataires des Vignes.

Le **bailleur social Actis** rappelle que les encombrants sont évacués une fois par semaine sur la résidence. En cas de dépôts sauvages, il faut contacter l'agence. Il est rappelé que les problèmes de dépôts sauvages sont légion dans Grenoble, il y a une vraie problématique de sensibilisation des déchetteries à mettre en place.

Les troubles du voisinage doivent également faire l'objet de remontées auprès de la Chargée de clientèle Ishane Gal. Il faut des preuves tangibles et répétées pour pouvoir présenter un dossier conséquent au Tribunal et obtenir l'expulsion d'un locataire. La Chargée de Clientèle peut du reste convoquer les familles pour faire un rappel au bail ou leur envoyer une facture s'il s'avère qu'ils ont causé des dégradations au sein de la résidence.

La **Direction de territoire** (Ville de Grenoble) va faire le lien avec le service nature en ville et Actis pour une meilleure coordination des interventions de propreté à l'échelle du parking. Une vigilance va être portée sur l'entretien des espaces verts pour éviter les caches. Concernant l'occupation positive des espaces, la Ville organise cet été des événements et animations sur les Vignes et plus largement à l'échelle du secteur 2 (cf. programme sur le site de la Ville <https://www.grenoble.fr/>).

Grenoble Alpes Métropole précise que la Métro dispose de compétences propres à la prévention spécialisée (CODASE et APASE) et de compétences liées à la prévention de la délinquance. La Métro ne dispose pas des pouvoirs de police du Maire, ses missions se concentrent sur de la coordination de politiques publiques et de l'analyse sur les phénomènes de délinquance à l'échelle des 49 communes qui la composent. La Métro

participe aux CLSPD qui ont un quartier politique de la Ville et anime annuellement un Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance qui dresse un bilan et donne les grandes orientations.

En conclusion, les élu-es et les parties prenantes conviennent des points suivants :

- **Un maintien régulier des passages aléatoires des forces de l'ordre (PN et PM) en journée et en soirée sur les Vignes et aux abords.**
- **Une invitation à contacter, en cas d'urgence (regroupements abusifs, nuisances sonores...), la Police Nationale 24/24 (17) ou la Police Municipale jusque 3h30 du matin (04 76 46 90 72).**
- **Une vigilance soutenue et continue des membres du CLSPD sur les Vignes.**
- **La Ville va étudier la possibilité de convier les habitant-es au CLSPD plénier qui a lieu une fois par an (le projet CLSPD plénier sur le secteur 2 se tiendra à l'automne 2021).**
- **Une interlocutrice privilégiée des habitant-es à la Ville sur les questions liées à la prévention de la délinquance : Yasmine Franjulien (yasmine.franjulien@grenoble.fr / prevention.delinquance@grenoble.fr / 06 07 12 04 06**
- **Les troubles de voisinage et les dépôts d'encombrants sauvages doivent être directement remontés auprès du bailleur social Actis : agence-berriat@actis.fr / 0476 03 72 30.**
- **Une demande va être faite auprès du service Nature en Ville pour tailler les haies et nettoyer les abords.** En cas de récurrence, ne pas hésiter à faire remonter les problématiques via le fil de la ville 0800 12 13 14 ou par formulaire (<https://www.grenoble.fr/389-le-fil-de-la-ville.htm>)
- **Sur le square :**
 - **la Ville va se rapprocher des taxis pour voir s'il est possible de décaler la borne.**
 - **L'article L. 3322-9 du code de la santé publique** issu de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 sur la réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, **interdit la vente d'alcool dans les stations-service entre 18 heures et 8 heures** et la vente des boissons réfrigérées. Les forces de l'ordre sont en capacité de verbaliser le gérant du Carrefour express de la station-service s'il ne respecte pas les règles fixées par la loi.
- **La Ville de Grenoble encourage les initiatives visant à occuper positivement les espaces** portées par l'Union de Quartier Ile Verte et peut accompagner les habitant-es à travers la mise en place de Chantiers ouverts au Public (COP) ou via le Budget Participatif dont la nouvelle édition se tient actuellement.